

Une partie de la récolte a été anéantie par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région .

La récolte a atteint à peine 45% de la prévision . La marge bénéficiaire n'a été que de 400.000 cfa (1 euro = 640 cfa) . Cette somme a été affectée au hôte de Napoko .

Le lac qui alimente la zone de maraîchage s'avère de trop faible capacité et on tombe souvent sans eau . Par ailleurs , les producteurs locaux ne s'entendent pas , ne se concertent pas , si bien qu'on retrouve au même moment les mêmes produits sur le marché , en surabondance , ce qui entraîne la chute des prix . La vie n'est pas facile pour Joël qui doit se battre sur tous les fronts pour assurer la survie de ses petits protégés .

Vie de la Fraternité

Durant l'année écoulée,

Nous avons réalisé 14 projets pour un montant de 97.494 EUR et 48.182 USD.

Ces projets de développement se répartissent comme suit : 4 en Inde, 3 en RD Congo, 3 au Burkina Faso, 2 en Bolivie, 1 au Guatemala. et 1 aux Philippines.

Pour l'année 2010, les dons s'élèvent à 92.311 EUR auxquels il faut ajouter des legs de 36.588 EUR.

Un changement concernant les attestations fiscales.

A partir du 1^{er} janvier 2011, par décision du Ministère des Finances, le montant annuel des dons doit atteindre au moins 40 EUR (et non plus 30 EUR) pour bénéficier de l'exonération fiscale.

Nous vous remercions de penser à modifier votre ordre permanent en conséquent si vous en avez l'usage.

En mémoire de Mademoiselle JAUNE,

des personnes ont fait un don à la Fraternité Saint Paul : qu'elles en soient remerciées ; elles recevront ce bulletin trimestriel afin de les tenir au courant des réalisations de l'association.



Émail: fraternite.saint.paul@belgacom.net

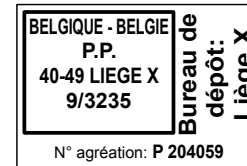
Site: creditsud.org

Editeur Responsable: Bernard Dawans
4, Rue Auguste Javaux 4020 Liège

Adresse du trésorier: 5, Allée des Rouges-gorges 4031 Liège
Compte: IBAN BE 93 0000 1973 6567
BIC BPOTBEB1



BULLETIN TRIMESTRIEL
Janvier- février – mars 2011



Siège Social:

8, Rue Élise Grandprez
4020 Liège

N°242

Fraternité Saint-Paul pour l'aide au développement

LE MICRO CREDIT...UNE SOLUTION ET DES PROBLEMES.

En 2005, nous avons consacré un bulletin (No 219) au microcrédit dans le Tiers Monde

Nous continuons aujourd'hui à considérer que ce mode d'aide aux plus démunis est à privilégier . Il permet à ceux-ci de passer au dessus du seuil de pauvreté qu'ils ne peuvent franchir faute de moyens , car le crédit institutionnel ne leur est pas accessible (absence de garantie , illettrisme , dossier trop compliqué ...)

Rappelons comment nous procédons: **nous prêtons sans intérêt** à une ONG ou à un groupement organisé le capital souhaité pour mettre en route sa caisse de crédit . Cette organisation va mettre en place, suivant ses propres règles mais avec notre accord et certaines exigences, des prêts soit à de petits groupements (des femmes en général) , soit à des entreprises , soit encore à des particuliers . C'est l'organisme prêteur qui organise la sélection des candidats, leur formation, le suivi, le recouvrement des prêts à échéance, leur renouvellement éventuel. Les intérêts perçus sur les prêts servent à couvrir les frais de fonctionnement et de suivi, les frais de formation des bénéficiaires, la couverture des pertes et idéalement la reconstitution du capital.

Tout en restant convaincus que ce mode d'aide correspond à notre objectif principal, nous restons toujours pleins d'interrogations sur le fonctionnement et l'efficacité de ces caisses de crédit. En effet, nous sommes confrontés à une grande variété de situations ; celle des promoteurs d'abord. Les demandes de création d'une caisse proviennent soit de groupements féminins qui essayent



d'organiser la solidarité et l'amélioration du niveau de vie de leurs membres, soit d'ONG fortement structurées et organisées. Dans le premiers cas, sélection, formation, suivi des emprunteurs, comptabilité, seront peu organisés. Dans le second, tout est en place, théoriquement, pour assurer ces tâches. Et pourtant, les besoins sont réels dans les deux cas.

Beaucoup de questions aussi au sujet des emprunteurs. Qui peut emprunter? Faut-il exiger une épargne? Ne doit-on faire un prêt qu'à celui qui développe une activité économique rentable? L'emprunteur a-t-il la capacité de gérer un prêt? Quelle attitude prendre vis-à-vis d'une défaillance de remboursement? Faut-il viser l'autonomie financière de l'emprunteur?

Réussir à faire fonctionner une caisse de crédit relève souvent pour nos interlocuteurs de la quadrature du cercle.

Les taux d'intérêt demandés aux emprunteurs doivent rester modérés (la moyenne se situe autour de 15 % l'an)

Les intérêts perçus doivent permettre :

d'assurer le suivi des prêts consentis (frais administratifs, déplacements...)

de former les bénéficiaires à la tenue d'un compte,

de couvrir les pertes (365 000 belges ne peuvent pas faire face à leurs emprunts !!)

de reconstruire le capital et ainsi rembourser Fraternité StPaul/Crédit Sud tout en poursuivant leur action (par exemple, si on consacre le tiers des intérêts perçus, soit 5%, pour reconstituer le capital, il faut 20 ans pour atteindre ce but !!)

La pérennité de la caisse est donc précaire si nous exigeons un remboursement trop rapide.

Que conclure dès lors?

Que peut-on exiger des promoteurs au démarrage d'une caisse de crédit? Un taux d'intérêts raisonnable demandé aux bénéficiaires. Une sélection rigoureuse de ceux-ci. Une formation minimale à la tenue d'un compte. La couverture des frais de fonctionnement sur les intérêts. Des rapports réguliers sur le fonctionnement de la caisse et sur l'état de ses finances. L'engagement de rembourser Fraternité St Paul/Crédit Sud, en tenant compte des réalités et de la volonté d'assurer la pérennité de la caisse, si telle est le souhait du promoteur.

Le gestionnaire de projet est souvent confronté à ces questionnements! Et vous Chers membres, Chers lecteurs, qu'en pensez-vous?

Nouvelles des projets

Une caisse de micro-crédit qui fonctionne bien : SOPAM: Solidarité Paysanne au Mayombé.

Elle fait partie d'actions visant un développement intégré en milieu rural:

structurer des organisations paysannes, accroître la production et la commercialisation de produits agricoles (riz, maïs, arachide, manioc, ananas, huile de palme), artisanaux et de l'élevage en respectant l'environnement, désenclaver des sites de production agricole (réhabilitation de routes), améliorer la santé par l'aménagement de sources d'eau potable, favoriser la scolarité des enfants, l'alphabétisation des adultes et l'éducation citoyenne.

Dans son dernier rapport trimestriel, voici ce que le responsable nous décrit du bon fonctionnement de la caisse de micro-crédit:

« Chaque mois, les animateurs de SOPAM passent dans les Organisations Paysannes pour sensibiliser les membres à l'épargne et à la possibilité qui existe d'obtenir des micro-crédits et même des crédits de groupe relativement importants (3 000 \$ ou plus).

Pour ceux (surtout celles) qui, à cause de la modestie de leurs revenus ne peuvent pas encore accéder aux services de la Coopérative, a été instaurée la "Pré-Coopec" : chaque membre peut épargner sur une fiche individuelle mais l'argent de tous les membres du groupe (l'UNION) est versé dans un compte commun à la Coopérative.

Les normes officielles pour accéder à un crédit de la Coopérative sont assez contraignantes : garanties à présenter, parfois plan de trésorerie à fournir, délais de remboursement stricts. Avec le système de la Pré-Coop mis en place, même les plus démunis peuvent accéder à des petits crédits : maximum 50.000 fr congolais = 55 \$ qu'on peut rembourser avec des produits de l'agriculture ou d'élevage ! »

Le prêt Crédit-Sud de la Fraternité Saint-Paul s'inscrit dans un partenariat avec Caritas Genève, TRIAS Belgique et CENADEP (Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire – RDC).

MARAICHAGE de KOUGOUSI Home de Napoko

BURKINA FASO

Ce home subsidie par divers moyens les familles qui acceptent d'accueillir et d'entretenir des enfants orphelins ou abandonnés. Le maraîchage est une de ces activités de soutien.

Le responsable, Joël Sinare nous a fait parvenir un rapport de l'activité. Les nouvelles ne sont pas trop bonnes.

